L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 26 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LES

TRAQUEURS DE DOT

PAR A. DE PONTMARTIN ET F. BÉCHARD.

DEUXIÈME PARTIE.

III

Dans son noir et froid logis de la rue des Canettes, Francis avait, par instants, comme d'éblouissantes visions du pays natal. Il se voyait au milieu de ses montagnes dorées par le soleil, aspirant à pleins poumons, sous l'ombre épaisse des hêtres ou des châtaigniers, l'air pur et fortifiant des Cevennes. Son enfant grandissait auprès de lui en esprit, en force et en santé.

L'existence modeste qu'il pourrait mener à Aulas, à Aulas, il la comparait tout bas aux jolis ruisseaux de ses vallées ombragées de verdure et tout émaillées de fleurs sur la rive. En opposant au tableau de ces scènes [illegible] des deux misères parisiennes, les plus terribles de toutes, la misère en habit noir et la misère en ménage, Fernand avait renouvelé toutes les terreurs de son ami et avait réveillé dans son âme, plus impérieux que jamais, ce besoin d'air natal et de bien-être qui déjà commençait à dégénérer chez lui en nostalgie.

— Voyons, reprit-il après un assez long silence, te sens-tu disposé à m'imiter.

Francis semblait hésiter, encore. Toutefois il était aisé de deviner que ses irrésolutions ne tarderaient pas à se fixer et que déjà même son parti était pris. L'amour paternel venait dans son cœur en aide à sa raison. Son amour-propre, confiant par ce brusque retour en province à une sorte d'aveu d'impuissance livrait en lui un dernier combat. A l'esprit de sagesse, mais il était visible que l'intérêt personnel et le sentiment de la famille allaient l'emporter.

— Eh bien! s'écria-t-il enfin, avec un suprême effort sur lui-même, en tendant la main à Fernand, soit, mais je n'ai pas ton ambition. Pars pour le Nouveau Monde, vas y chercher cette fortune d'où tu fais dépendre ton bonheur! Si je quitte Paris, moi, c'est pour ne pas m'y laisser submerger par ces flots fangeux où vont tôt ou tard s'engloutir les déclassés parisiens.

"Si je rentre au pays natal, c'est pour y exercer de mon mieux, dans l'obscurité du tribunal de mon arrondissement, mon humble métier d'avocat. Deviens riche, je vais tâcher d'être heureux....

Avant la fin de la semaine, Francis Hébrard partait pour le Midi avec sa femme et son fils. Quelques jours après, Fernand Uimer avait réuni toutes les ressources dont il pouvait disposer, une douzaine de mille francs environ, et, armé de quelques chaleureuses lettres de recommandation que d'anciens amis de son père lui avaient remises pour leurs correspondants les plus considérables du Nouveau Monde, il s'embarquait au Havre pour l'Amérique du Sud.

Par une tiède journée de printemps, cinq ou six mois après la scène que nous venons de raconter, une carriole qu'il était aisé de reconnaître, à son air dépenaillé et à la pesante allure du cheval de charrue qui la traînait, pour l'équipage modeste d'un bourgeois campagnard, descendait un étroit chemin encaissé, dans la vallée d'Aulas, entre deux montagnes, et ravinée par ses nombreux tournants par les pluies de l'hiver.

Le soleil disparaissait derrière les montagnes dont il rougissait encore les sommets, et l'air du soir, tout imprégné des senteurs pénétrantes des [illegible], faisait frissonner, à l'ombre des châtaigniers, le[s] herbe[s] des prés en fleur.

D'énormes gerbes d'aubépines et de lilas étaient déposées sur le siège, à côté du cocher, gros garçon de ferme, aux souliers ferrés comme des sabots, au gilet et à la veste d'épaisse futaine, aux allures rustiques. La carriole franchissait le [illegible], enfin [illegible] vers la petite ville d'Aulas dont on voyait déjà à l'horizon le vieux château, découpant dans l'azur du ciel la noire silhouette de ses tours crénelées.

A l'une des portières de la voiture apparaissait par instants la tête d'un vieillard coiffé d'un bonnet de soie noire, d'où s'échappaient quelques mèches de cheveux, dont la blancheur contrastait avec ses reflets d'argent la face épanouie et colorée du bonhomme. A côté de lui, les yeux à demi fermés, se laissait doucement bercer par le mouvement de la voiture une jeune femme dont le gracieux visage respirait l'insouciance et la candeur. Sa toilette était extrêmement simple: une robe unie, un chapeau de paille, sous lequel se laissaient entrevoir deux ou trois marguerites qu'elle avait cueillies sur la montagne et dont elle avait orné ses cheveux blonds, une mantille de la même étoffe et de la même nuance que la robe.

Sur le devant de la voiture étaient assis un enfant de cinq ou six ans et l'avocat Francis Hébrard.

Le bonhomme Péchot — car le propriétaire de l'équipage n'était autre, en effet, que le beau-père de Francis, — venait de visiter avec son gendre et sa fille la maison qu'il était construit sur la montagne, à une lieue d'un de ses bois, et où il allait régulièrement, pendant la belle saison, passer un ou deux jours de la semaine.

Le vieux maçon se délectait à dire en se frottant les mains "Ma maison, mon domaine". Il aimait mieux six mille francs de rente échus au soleil qui lui faisait revenir ses prés et ses bois, que dix mille livres de revenu atteintes [illegible] aux caisses du Grand-Livre.

A Aulas même, le père Péchot possédait et habitait une de ces maisons, vastes comme des palais vides, où les petites villes abritent leur bourgeoisie, — aristocratie en réduction qui ne donne en réduction toutes les jouissances de la [illegible] véritable, propriété, oisiveté et vanité.

La porte cochère s'ouvrait sur une cour pavée, avec un banc de pierre à droite et un puits à haute margelle ombragé d'un figuier, à l'angle de gauche. La face de la porte cochère, une porte vitrée dont un rideau de toile à damiers rouge et blanc protégeait les carreaux. Elle donnait accès et lumière dans un corridor blanchi à la chaux, au fond duquel se dressait l'escalier à rampe droite qui conduisait aux chambres et aux greniers.

Au rez-de-chaussée, à gauche, dans le corridor, de la cuisine, en face même de la cuisine, la salle à manger tapissée d'un vieux papier à paysages qui représentait Paris et ses monuments, et garnie de chaises en noyer, avec une table carrée en bois blanc à pied mobile. Sur la cheminée, deux vases de porcelaine, avec deux immenses gerbes de plumes de paon.

Au premier étage, le salon, meublé en acajou, — luxe royal à Aulas, — se distinguait par son parquet, — luxe asiatique! — religieusement ciré et luisant comme un miroir. Une pendule d'albâtre et deux grandes cloches de verre, remplies d'oiseaux empaillés, complétaient ce mobilier [illegible].

Plus fier et surtout plus heureux qu'un roi, le bonhomme Péchot n'aurait pas changé sa maison pour le palais des Tuileries, dont il se contentait d'admirer les splendeurs dans l'image [illegible] qui en offrait vaguement le papier de sa salle à manger.

C'est là que demeurait, depuis qu'il était rentré au pays, Francis Hébrard, avec son beau-père, veuf depuis longtemps, sa femme et son fils.

Dès son arrivée, il s'était empressé de demander à se faire inscrire au tableau de l'ordre; mais ce n'est pas sans difficulté et sans débats qu'il parvint à se faire admettre parmi les trois ou quatre vieux procureurs qui composaient le barreau d'Aulas.

L'exiguïté des ressources de ces juridictions [illegible], le petit nombre et l'insignifiance des affaires qui s'y plaident, ont pour effet d'y réduire la basoche à sa plus simple expression.

Dans chaque département, à leur retour de l'école de droit, les jeunes licenciés, à l'ambition de qui ces obscurs tribunaux n'ouvrent aucune perspective, vont presque tous se grouper sur un siège de la cour d'assises. Les avocats d'arrondissement ainsi accoutumés à être point troublés dans leur profession par la concurrence, finissent par considérer leur clientèle comme une occupation.

Une demande d'inscription au tableau leur semble une manœuvre dirigée contre leurs droits et leur tranquillité. — Et voilà dans la pensée que plaideurs et juges leur appartiennent par droit de mérite et par droit d'ancienneté, ils regardent et traitent tout nouveau venu comme un ennemi de leur repos.

Cette position, devenue pour eux avec le temps, une sorte de monopole, ils la défendent de leur bec d'avocat et de leurs ongles de procureur — car ils réunissent d'ordinaire en eux ces deux qualités — contre l'intrus qui vient la leur disputer, comme la chouette défend son nid contre le coucou qui vient y pondre.

Jugez si Francis, rival d'autant plus redouté que qu'il appartenait à une famille influente du pays, eut à combattre de ventimentes et sourdes hostilités! Les vieux renards de la basoche qui était venu troubler dans leur droit, ne furent pas [illegible] de voracité ennemie le [illegible] processif de l'arrondissement, n'osèrent pas se jeter sur lui pour le mordre, mais ils grognèrent en lui montrant les dents.

Ils comptaient cette noble et loyale solidarité du barreau que MM. les bâtonniers de l'Ordre, sur tous les points de la France, ne manquent jamais de célébrer dans leurs discours de rentrée. C'est sans doute au nom de cette fraternité que le bruit se répandit bientôt dans la ville d'Aulas que le jeune Hébrard avait quitté Paris, parce qu'il y avait été honteusement rayé du tableau des avocats à la cour royale.

Outre la calomnie en la redoutant, et ceux qui allaient si haut de la craindre moins, [illegible] de répandre surtout la vérité. Ces premières épreuves, Francis eut peu de peine à les surmonter. Au bout de quelques jours, la réaction en sa faveur se développa même avec d'autant plus d'intensité que les attaques contre lui avaient paru plus passionnées et plus intéressées.

La dureté de ses adversaires lui créa à son insu, ainsi que cela arrive toujours, des amis ardents, — et bien que le jour de son début, la petite salle du tribunal d'Aulas se trouva trop étroite pour contenir la foule impatiente d'écouter "l'avocat parisien." C'est ainsi que les marchands et les maçons indigènes appelaient Francis Hébrard.

Sa plaidoirie fut courte — elle n'avait pas duré plus de dix-huit minutes — et son succès complet. Le tribunal lui adjugea toutes ses conclusions.

Le même soir dans l'estaminet enfumé qui servait à Aulas le titre pompeux de *Commerce et [illegible]*, et qu'affectait à Francis par ses [illegible] le sol, [illegible] le jour du calvaire. Cinq ou six membres du cercle [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] leurs avis sur les [illegible] ouvertes sur la [illegible] de l'avocat. Un petit [illegible] sur la [illegible] relatives, dont les yeux de [illegible] de [illegible] des [illegible], [illegible] l'avocat. "Cré [illegible] Chavanon, le bâtonnier des avocats d'Aulas.

— Z'est [illegible] en débonnant d'un main le paletot de son voisin, tandis que de sa main désignait autour vers le quinquet [illegible] qui éclairait la scène. Z'est pas de sur, pas d' baleine! Cé petit garçon ne sera jamais un orateur, et pourtant quelle attitude! Moi, j'aurais plaidé une heure. Ce qu'il aurait plaidé un jour. Demoiselles en a plaidé toujours. — D'à huit minutes, mes enfants, dix-huit minutes! Quels honoraires à l'avocat peut-il réclamer pour dix-huit minutes d'éloquence?

Charmés par cette faconde, qui avait fait surnommer Chavanon "l'Aigle des monts Cevennes," ses auditeurs ne purent s'empêcher de comparer l'abondance de leur compatriote avec la sécheresse du nouveau venu.

L'un d'entre eux s'approcha de lui, et lui secouant la main avec une exaltation patriotique, dont son accent auvergnat attestait la sincérité:

— Ah cha! mon vieux, lui dit-il, tu chéras [illegible] ton chouchou!

Chavanon tira sa tabatière de sa poche, huma son courant avec modestie et en mêmant [illegible] une prise de tabac, et, la main [illegible].

— Non, non, répondit-il d'un air tout à la fois confus et triomphant: zé né souis pas zoublimé, mais z'ai de ça.... — et il se frappait à gauche la poitrine — Lé cur, lé cur, voilà tout le secret de mon zénie!

IV.

Une toute autre scène se passait au même instant chez le président du tribunal. M. de Monferrand était un jurisconsulte instruit, un esprit pénétrant et judicieux. A coup sûr, il n'eût pas été déplacé sur un siège de conseiller ou de président de chambre à la cour de Nîmes ou de Montpellier; mais il préférait à tous les honneurs de la magistrature les fonctions qu'il occupait à Aulas, parce qu'elles lui permettaient de vivre au milieu des vastes propriétés qu'il possédait dans l'arrondissement.

Condamné depuis dix ans, le malheureux, à subir trois fois par semaine, l'éloquence pluvieuse de Me Chavanon, il s'était trouvé agréablement surpris par la parole sobre, précise et distinguée de Francis, qui, allant droit au but, disait tout ce qu'il voulait, tout ce qu'il fallait, rien de plus.

— Messieurs, dit M. de Monferrand à quelques amis réunis chez lui pour le whist quotidien, le soir même où Chavanon s'apitoyait si charitablement sur son jeune confrère, messieurs, M. Hébrard me paraît appelé à prendre très vite la première place dans notre modeste barreau. C'est un garçon de talent.

Les paroles du président faisaient autorité, surtout en pareille matière. De sa part, prédire ainsi le succès de Francis, c'était l'assurer. Tandis que la basoche affectait, tous les jours, de prendre en plus grande pitié les prétentions de "cet avocat muet," le Tribunal s'accoutuma donc à l'écouter avec une faveur de plus en plus visible.

La conduite de Francis était bien de nature, il est vrai, à justifier cette confiance. Il s'était fait une loi de trier ses affaires, au risque d'amoindrir son cabinet, et de n'accepter que les rôles qui lui semblaient vraiment équitables. Les jugements étaient presque toujours conformes à ses conclusions. Il gagnait ses procès — sans phrases.

Le jour où ce fait fut bien constaté par une série de résultats favorables, Chavanon eut beau se récrier, secouer fiévreusement les manches de sa robe et agiter d'un air désespéré sa toque; — il eut la douleur de voir les plaideurs, conseillés par leur intérêt plus puissant que l'attrait de sa faconde, affluer chez son jeune confrère.

De son côté, encouragé par la méthode nette et concise du nouvel avocat et surtout impatient de dégager le rôle de son tribunal d'un arriéré qui grossissait chaque jour, grâce aux plaidoiries interminables des vieux procureurs, M. de Monferrand prit sur lui d'opposer une digue à leur bavardage diluvien et d'interrompre par la formule sacramentelle: "la cause est entendue" tout avocat qui se perdrait dans des digressions inutiles.

Le jour où il entendit pour la première fois ce "Mane, Pharès, Thecel" de la chicane, Chavanon, tout ébahi, resta comme pétrifié au milieu de la plus embrouillée de ses périodes. Il releva ses lunettes sur son front plissé par la stupéfaction et la colère, regarda ses juges, regarda sa toque, regarda son dossier et son code, essuya les grosses gouttes de sueur froide qui ruisselaient sur son visage et s'assit enfin, dans l'attitude de Marius à Minturnes, sans prononcer un mot.

L'existence de Francis, à Aulas, offrait la régularité d'un chronomètre, mais, dans cette monotonie même, il avait fini par trouver le charme le plus puissant de tous, l'attrait de l'habitude.

Il se levait à six heures du matin, entrait dans son cabinet à sept et recevait ses clients ou étudiait ses dossiers jusqu'au moment du déjeuner de famille. Les audiences l'absorbaient de midi à trois heures, moment où il revenait chez lui pour se livrer à ses travaux personnels ou pour donner une leçon à son fils, dont il faisait lui-même l'éducation.

Le soir, il allait faire le whist du président chez qui il se rencontrait avec le sous-préfet, le receveur particulier, les juges du tribunal et cinq ou six propriétaires importants du pays: relations qui lui permirent plus d'une fois d'obtenir pour ses clients et pour ses amis ces petites faveurs qui s'accordent plus volontiers à l'amitié personnelle qu'à l'importance et au crédit officiels.

Lorsqu'il ne passait pas la soirée chez M. de Monferrand, il la passait chez son beau-père, le bonhomme Péchot, dont la maison était le rendez-vous de la petite bourgeoisie d'Aulas, comme le salon du président en était le cercle aristocratique. La position de Francis, mis nécessairement en contact avec tout le monde par les devoirs de sa profession et par ses attaches de famille, lui permettait — problème à peu près insoluble dans les petites villes — de voir également "les deux sociétés" sans en blesser aucune dans ses susceptibilités d'amour-propre.

De temps à autre, en été, une excursion sur la montagne, à l'époque des vacances, un séjour de quelques semaines à la ferme du bonhomme Péchot: Francis ne se donnait et ne recherchait pas d'autres distractions depuis son retour en province. Il aimait ces régions perdues dans les nuages: ces gorges resserrées et profondes, où le mugissement des torrents et des cascades, se précipitant dans l'abîme se mêle aux sanglots du vent à travers les grands arbres; ces vertes pelouses, coupées de petits ruisseaux, où paissent, sous l'œil des bergers indolents, des troupeaux innombrables; ces solitudes à perte de vue, hérissées de blancs fragments de marbre et de rocher de granit; ces eaux claires et froides, cet air âpre et salubre, et il venait souvent, avec son fils, se retremper dans cette vivifiante atmosphère.

(*A continuer.*)

Le Meilleur Tonique Ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ÉCORCE DE CALISAYA,

DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisaya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres et frissons, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été à la suite de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co., chimistes et droguistes de New-York, et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

17 oct—3m—v&c

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.—Le *Lewiston Democrat* dit: "Nous prenons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 25 octobre 1869.

Le marché monétaire a été moins facile que depuis plusieurs jours, bien que le taux de l'intérêt n'ait pas varié dans les rues. Les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales sont cotés à 1 pour cent par mois, les bons billets à 1 1/2, les billets de premier ordre sans garanties collatérales à 1 1/4 à 1 1/2 les billets bons mais de premier ordre à 2 1/2 — Le papier hypothécaire est à 9 à 12 pour cent par an le No 1 et 15 le No 2.

L'or a ouvert à 131 à 131 1/4 contre 131 1/8 à New York, et, après s'être vendu à 130 7/8, a fermé aux taux d'ouverture. On a vendu $15,000, à cinq jours seulement, à 130 7/8; $ [illegible] comptant à 131 à 131 1/8; $35,000 à 131 1/8 à 131 1/4; $2,000 et $7,500 à 131 3/8. Dans l'argent, $400 et $600, en demi piastres américaines à 130; $500 à 130 1/4; $1,000 et $3,000 à 130 1/2. Nous cotons les demi piastres américaines à 130 1/4 à 130 3/4, les piastres mexicaines à 2 1/4 à 2 1/2 de prime sur l'or.

Dans le change étranger, les opérations ont encore été assez fortes. Le marché était un peu plus facile à la clôture, mais le sterling n'a pas varié. Les ventes de sterling comprennent 35,500 livres dont 27,500 connaissement et clear à 141 à 141 1/2, 2000 clear à 141 1/8, 4000 ditto à 141 1/4, 12,500 clear No 1 à 141 1/2 à 141 5/8, 2000 de banquiers à 141 7/8, 5000 de banque à 142 1/4. — Dans le change sur France, 50,000 francs, en change de commerce No 1, à 4 02 1/2 et 50 000 de banquiers à 4 01 1/4. — Le sterling peut être coté à 141 à 141 1/2 le connaissement No 1 et clear et 142 à 142 1/4 le change de banque; le change sur France, à 4.02 1/2 à 4 02 3/4 le premier et 4 00 à 3 98 3/4 le second.

Il s'est fait peu de chose dans le change américain et, par suite de la rareté des offres le change de commerce est devenu plus ferme à la clôture. Les banques ont encore tiré sur New York à 1/8 à 1/4 d'escompte. Les ventes sont: $50,000 et $160,000 de banquiers, à vue, sur New York à 3/8 d'escompte, $10,000 de banque à 1/4 c, $ 5 000 et $15,000, en change de commerce, à 1/2; $30,000, à vue, sur Boston, à 3/8.

Aucune vente d'actions ou de bons n'a été annoncée. Il n'y a eu ni demande ni empressement à vendre.

Les mandats de la Police Métropolitaine ont été négligés. Il y a eu une légère demande de mandats de l'Etat pour paiement de taxes, les courtiers ont acheté de petites sommes à 63 à 61 et vendu à 64 à 68.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 25 octobre 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1350 balles à une hausse en moyenne de 1/8c. Nous cotons actuellement le good ordinary 21 à 21¼ c, low middling à 24 ¼, middling à — 25 et strict middling à 25¾ à — c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er septembre 1869, bal.		770
Arrivé depuis notre dern. rap.	8429	
Arrivé précédemment	100586	139015
		139785
Expédié aujourd'hui	3775	
" précédemment	67488	73263
Stock en mains &c		66522

SUCRE ET MÉLASSE—Les recettes, ce matin ont compris 10 boucauts de sucre ancien et 22 bis de nouveau et 53 barils de mélasse nouvelle. Les ventes ont embrassé tous les envois de sucre nouveau y compris quelques envois reçus précédemment—90 boucauts de sucre à 11 ¾, 12 et 12 ¾ c pour le centrifuge et 15c la livre de jaune clarifié et 100 barils de mélasse à 75 à 80 c pour la prime à choix.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Lawrence, de Cincinnati, Richmond, de St Louis, J C Graham, d'Evansville, l'Era et le Virginia, de Louisville sont arrivés ici depuis notre revue de samedi.

FARINE—Le marché est bien approvisionné de farines et il est calme à peu près aux prix de cotés. La superfine est cotée à $5 25, la [illegible] extra à $5 50 la triple extra à $6. Les ventes se sont bornées à 1800 barils dont 100 et 50 de superfine à $5 25, 175 de superfine à $5 [illegible] de farine pour ce qu'elle vaut à $5 50, [illegible] à $5 90, 140 de triple à $5 95 la [illegible] de à $6 50 et 50 de triple extra à $6 [illegible] extra de choix à $6 45, 100 et 100 extra de choix à $7 25, 99 do à des conditions privées et 75 dem. barils à $3 50 le contenant.

MAIS—L'approvisionnement de maïs est faible et l'article plus ferme. Il s'est vendu aujourd'hui 1500 barils dont 100 de jaune mélangé vieux à $1 07 ½, 150, 400 et 400 de blanc nouveau à $1 10, 100 de nouveau et 200 de blanc vieux à $1 12 et 100 de blanc vieux à $1 15 le boisseau.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est faible et l'article plus ferme. Ventes de 900 sacs dont 100 de la rivière Ohio à 59 c, 60 et 250 de St Louis et 58, 50, 75 et 54 à 59 c et 300 à 60 cts le boisseau.

SON—Le son est calme à $1 07 ½ les cent livres.

FOIN—Le stock de foin est meilleur, le marché est calme et a faibli. 100, 200 et 100 balles de prime de l'Ouest vendues à $28 le tonneau.

PORC—Calme et le mess est coté nominalement à $32 50 le baril. Le détail se fait à $33 à 33 25 le baril.

BREAKFAST BACON—L'article est rare. Le bacon du Nord commande 24 c, celui d'Ouest, — c la livre.

BACON—Le jambon curé au sucre est rare et est tenu à 28 c pour la qualité de choix. Les épaules se vendent en détail 18 c, les côtés désossés 21 c la livre.

SAINDOUX—Il s'est fait quelques demandes de l'article, mais nous n'avons entendu parler d'aucune vente. L'article en tierçons est coté à 20 à 20 ½ c la livre selon la qualité et la quantité.

SEL—La demande de sel de Liverpool, continue à être peu active et l'approvisionnement de l'article est fort.

Les commerçants vendent le gros sel à $2 25 à $2 30 le sac, et le fin $2 40 à $2 45, factory filled 25 c de plus le sac, quand les forts lots sont pris en entrepôts par des bateaux une déduction est faite pour le charroi. Le sel des Iles Turques manque sur le marché.

FRUITS—Les approvisionnements de fruits ont été augmentés par les récentes recettes et les prix actuels s'alignent comme suit: raisins vieux old Layer, $4, do nouveaux $5 la caisse, limons de Malaga $16 la caisse. Les oranges de la Louisiane $12 le millier. Raisins de Corinthe, nouveaux 17 c la livre, prunes 14 à 15 c la livre, cerises sèches 14 à 15 c la livre. Pêches sèches 14 à 15 c la livre.

AMIDON—200 caisses d'amidon de l'Ouest vendues à 6¾ c la livre.

FARINE DE MAÏS—Le marché est stable. 40 barils de farine séchée au four se sont vendus en magasin à $5 le baril.

NOIX—Fort approvisionnement et bonne demande. Nous cotons les pacanes 15 à 18 c la livre, les noisettes nouvelles 18 c la livre.

AMIDON—Bonne demande à 6¾ à 7 c la livre d'amidon de l'Ouest.

DRÈCHE ET HOUBLON—Il se fait à peine quelques demandes de drèche et de houblon attendu que les brasseurs sont bien pourvus de ces deux articles et les besoins des brasseurs sont bien peu de chose pour le moment. Les cotes sont nominales.

BEURRE—Le beurre de choix est en demande, mais les autres qualités sont à peine vendables. Le beurre du Nord commande 46 à 47 c pour le Goshen et 38 à 43 pour le commun à bon.

FROMAGE—Le marché est bien pourvu de fromage, mais la demande est peu de chose, toutefois, les détenteurs sont fermes. Le Western factory est coté à 19 à 20 c et la réserve à 16¼ à 17 ½ c la livre.

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Willcox & Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 25 octobre 1869.

Arrivé, hier—915 bœufs du Texas, 476 veaux et veaux d'un an, 69 cochons 110 moutons.

Vendu—497 bœufs du Texas, 231 veaux et veaux d'un an, 102 cochons, 111 moutons et 3 vaches à lait.

A vendre—1,259 bœufs du Texas, 259 veaux et veaux d'un an, 66 cochons, 153 moutons et 24 vaches à lait.

Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête.	35,00	à	45 —
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25,00	à	30,00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	16,00	à	20 00
Cochons par liv., gr	12,00	à	15,00
Cochons (Stock) par tête gr	6,50	à	9.25
Moutons 1re qlt., par tête	5,00	à	7,00
Moutons 2de qlt., par tête	3,00	à	3,50
Moutons 3me qlt., par tête	—	à	—
Vaches à lait, de choix, par tête	80,00	à	100,00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50,00	à	80 00
Veaux par tête	7,00	à	10,00
Gros veaux, par tête	8,00	à	10,00
Chèvres par tête	1,50	à	4,00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureaux de l'*Abeille*,
Mardi matin, 26 octobre 1869.

Nous avons eu, hier, une journée d'hiver, car dès le matin, le temps était sombre et couvert, le vent du nord qui a régné toute la journée et une pluie qui s'est déclarée dans l'après-midi ont tout à fait changé la température.

Les arrivages ont été nombreux et les produits de toute espèce arrivent de toutes les directions.

Sont arrivés hier: Le Virginia et le Richmond, de St-Louis, le Lawrence, de Cincinnati; le 12me Era, de Louisville; le Robt. E. Lee, le Kilgour et le Gov. Allen, tous trois de Vicksburg; l'Era No 9, le Lotus No 2, le Gladiola, le Lizzie Hopkins et la Celeste, tous les cinq de la rivière Rouge, le National, de Bayou Sara, le San Nicolas, de Bayou Lafourche; le Cleona de la côte d'en haut de la ville; le Myrtle, le T. D. Hine et le Crescent, tous trois de la côte d'en bas.

Sont partis hier: Le Richmond, pour St Louis, le Kilgour et le Gov. Allen, pour Vicksburg; le Julia Randolph, le Lulu D et l'Era No 9, tous trois pour la rivière Rouge, le National, Bayou Sara et le San Nicolas, pour le Bayou Lafourche.

Parmi les départs d'aujourd'hui, nous signalerons le Myrtle, capt. W. H. Brooks, lequel fait trois voyages par semaine jusqu'au fort Jackson, paroisse Plaquemine, partant de la Nlle-Orléans tous les mardis, jeudis et samedis à midi. M. Leo Bayhi est chargé de l'administration des finances, et M. R. Fagot est préposé au fret.

Partira aussi aujourd'hui, à midi, le Cleona, capt. W. King, lequel fait régulièrement trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant de la Nlle-Orléans tous les mardis, jeudis et samedis à midi, et à son retour en ville partant de Donaldsonville le matin, il fera le voyage le jour. M. Frank Dalferes est chargé des affaires du bureau et M. J. H. Kelly est préposé au fret.

Partira aussi, ce soir à 5 heures, le beau bateau le R. E. Lee, capitaine J. W. Cannon lequel fait régulièrement un voyage par semaine, jusqu'à Vicksburg. — Ce paquebot fait connection à Vicksburg avec les bateaux desservant sur les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Mr. Adolphe Martin préside à l'administration intérieure, il a pour l'assister messieurs E. Broughton et W. N. Calmer. Mr. J. H. Massap a la charge du fret.

Partira aussi, ce soir à 5 heures, le bateau le Lizzie Hopkins, capitaine A. R. Readman, pour la rivière Rouge. Ce bateau sort du chantier d'Alger, c'est-à-dire qu'il vient d'être mis à neuf. Il fera le service de Grand Ecore et d'Alexandrie. M. Sam Lawson est chargé de la comptabilité.

Nous appelons l'attention des expéditeurs et des voyageurs sur les départs de demain, nous signalerons: La Celeste, pour la rivière Rouge, le Crescent et le T. D. Hine, pour la côte d'en bas, le Welcome, pour Ouest-Baton Rouge.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU

DR. C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants sont-ils malades?

Ont-ils une démangeaison continuelle au nez?

Ont-ils un appétit vorace?

Ont-ils le ventre dur et enflé?

Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?

Ont-ils des de[s] [illegible] d'estomac?

Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?

Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps, les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un sujet dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature de FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

Aux Cent Mille Paletots

MICHEL LION,

197, 199, 201..Rue Vieille-Levée..197, 199, 201

(En face du Marché à la Viande, 2ud Dist.)

Magasins d'Habillements, Chapeaux, Linge de dessous et Malles, pour hommes, jeunes gens et enfants.

M. MICHEL LION a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient d'agrandir et d'améliorer ses magasins, ce qui le met à même de leur offrir un assortiment complet d'Habillements d'hiver et d'automne, de tous genres, pour hommes, jeunes gens et enfants, le tout sortant de leurs ateliers et garanti sous le rapport de la qualité de la marchandise, solidité du travail, élégance de la coupe et modicité des prix.

Il invite respectueusement les acheteurs de la ville et de la campagne à visiter son stock avant de se pourvoir ailleurs.

Un coupeur de premier ordre est spécialement chargé de la coupe des vêtements faits sur mesure.

MICHEL LION,
AUX CENT MILLE PALETOTS,
197, 199 et 201 rue Vieille-Levée.

3oct—1m

DRAPS

ET CASIMIRS,

Au-dessous du prix coûtant.

TOUT LE STOCK DE

DRAPERIE

de l'ancienne maison

E. GIRARD & COUTEUX,

sera vendu cette saison bien au dessous du prix d'importation.

J'appelle l'atte[ntion] de tous les amateurs et acheteurs de

Draperie française

et les engage à venir voir par eux-mêmes la vérité de mon annonce.

C. COUTEUX,

1er oct—2m — Encoignure Chartres et Douane

PENSION.

QUELQUES messieurs ou quelques familles peuvent prendre pension dans une famille privée, où de très belles chambres leur seront données, en s'adressant au No 124 rue Baronne, entre Julia et Triton Walk. La maison est bien aérée et à devant la porte deux lignes de chemins de fer urbains, avec service en face à la [illegible]. Elle est à cinq minutes de la rue du Canal. On parle le français dans la famille.

19oct—1m. M J S

Avis aux jardiniers et aux planteurs

Graines de jardinage, de Landreth.

Récolte de 1869.

Le soussigné a, en magasin, un grand assortiment complet de graines de jardinage d'automne et d'hiver sur lequel il appelle l'attention de ses amis et du public.

Il a aussi en magasin chez lui un fort lot d'oignons et d'oignons de Boston. Les marchands de la campagne peuvent y procurer des papiers par douzaines, centaines et milliers, pour le détail.

H. BARNER, au No 105 de la rue St-Charles, en face du théâtre St Charles. 28juill—t—9.0

En débarquement du steamer

SAXONIA.

3 boîtes opium de Smyrne, première qualité. A vendre, en douane et en magasin, par
E. J. HART & Co.,
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.
20 oct

PUROLINE.

Vingt-cinq mille habitants de la Louisiane, du Mississipi et du Texas emploient journellement le gaz

PUROLINE,

Et aucun accident n'a été annoncé.

NOUS sollicitons l'examen des savants et des hommes pratiques, auxquels nous nous ferions un plaisir de démontrer par des expériences que le FLUIDE PUROLINE NE FAIT PAS EXPLOSION, quand on le brûle dans la LAMPE COUCH préparée à gaz. C'est de tous les FLUIDES celui qui offre le PLUS DE SÉCURITÉ.

Nlle-Orléans, 9 juillet 1869.

J'ai examiné, avec le plus grand soin, et soumis aux expériences les plus minutieuses, le FLUIDE PUROLINE. IL NE FAIT PAS EXPLOSION, et s'éteint plus aisément que les autres fluides provenant du pétrole.

J. L. CRAWCOUR, D. M.,

Ancien professeur de chimie de l'École de Médecine de la Nouvelle-Orléans.

5 oct—1m

THEATRES, CONCERTS, BALS.

Académie de Musique.

LUNDI, 25 octobre 1869.

Et tous les soirs jusqu'à nouvel ordre.

La Direction a engagé le célèbre jeune acteur de la Californie,

Mr. FRANK MAYO,

Qui remplira le rôle (sa spécialité) de

BADGER,

Dans la pièce intitulée

The Streets of New-York.

Il sera secondé par Mme DAN MYRON,

Et toute la Troupe.

JEUDI, 28 octobre—FORMOSA, drame de Boucicault. Cette pièce fait partie du répertoire de Mr. MAYO, qui y a obtenu un grand succès. 24oct

Théâtre National,

Au coin des rues Baronne et Perdido.

Grandes représentations données par la célèbre TROUPE TYROLIENNE DES ALPES.

Une semaine seulement—à partir de DIMANCHE, 24 OCTOBRE 1869.

La direction a l'honneur d'annoncer aux amateurs de musique de la Nouvelle-Orléans, que cette Célèbre Troupe qui est arrivée dernièrement d'Europe où elle a reçu les félicitations des Têtes Couronnées, débutera dans cette ville, au Théâtre National.

Les membres de la troupe porteront les costumes de leur pays. IL N'Y A RIEN, DANS LE MONDE, DE COMPARABLE A LEURS REPRÉSENTATIONS.

Le spectacle commencera à 7 heures et demie du soir.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie du soir.

PRIX D'ENTRÉE:

Premières et Parquets, 75 cents; Places de famille, 50 cents; Galeries, 25 cents. On peut obtenir des places réservées, sans prix extra au contrôle du Théâtre National, au magasin de musique de Grünewald et à celui de Zimmermann, rue du Canal.

21oct

Grand Concert,

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

— OFFERT A —

M. LEOPOLD CARRIERE,

Première flûte du Théâtre de l'Opéra — par ses élèves.

Au Lyceum Hall, à l'Hôtel de Ville,

SAMEDI SOIR, 30 OCTOBRE 1869.

LES artistes et amateurs dont les noms suivent se feront entendre: Mlle M. de G, Mme E. P., Mme E. M., Mr Van Hoffen, Mr E. L., Mr W. C., Mr H. K., Mr T., Mr Prevost, Mr L. Carriere, Mr Charpentier.

Première Partie:

1 Mélodie Ecossaise, avec introduction et variation, par Mr L. Carriere .... Guillou
2 Romance de la Favorite, chantée par Mr W. C. .... Donizetti
3 Air de la Fille du Régiment, "Il faut partir," chanté par Mme E. L. .... Donizetti
4 Air de Lucrèce Borgia, chanté par Mr E. L. .... Donizetti
5 Solo "Point mpa," chanté par Mme E. M. (pour la première fois à la Nouvelle-Orléans) .... Gougelet
6 Air du Chalet, chanté par Mr W. C. .... Adam
7 Duo pour deux flûtes (avec accompagnement de piano) par Mr H. K. et Mr H. T., élèves de Mr L. Carriere .... Briccialdi

Seconde Partie:

8 Phanoelle, romance, chantée par Mlle M. de G (avec accompagnement de flûte par Mr L. Carriere) .... Paveurou
9 Air de Lucie, chanté par Mr F. L. .... Donizetti
10 Valse de Gil da, chantée par Mme E. P. (pour la première fois à la Nlle Orléans) .... Reitter
11 Le Pèlerin de St Just, romance, chantée par Mr Van Hoffen .... Besaldieu
12 Valse de Romeo et Juliette, chantée par Mlle M. de G. .... Gounod
13 Ballade de Gracy, chantée par Mr Van Hoffen .... Rob. [illegible]
14 Air de la Fille du Régiment, chanté par Mme M de G .... Donizetti

Le piano sera tenu par MM. Prevost et Charpentier.

Prix du billet $1 00

On peut se procurer des billets à tous les principaux magasins de musique et à la porte de la Salle du Ly ée.

Les portes s'ouvriront à sept heures et quart. Le concert commencera à huit heures précises.

24 oct

MME AMÉLIE BOURGEOIS.

Premier Prix du Conservatoire de Paris.

PREMIÈRE CHANTEUSE du Théâtre Lyrique de Paris, des Théâtres de Bruxelles, de Marseille, de la Haye et de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'offrir au public ses services comme professeur de SOLFÈGE, DE CHANT ET D'ACCOMPAGNEMENT.

S'adresser rue d'Orléans, No 106, entre les rues Bourgogne et Remparts au premier. 30 s—3m

Second Grand Bal

Paré, Masqué, Travesti et avec Insignes.

— Donné par le —

CONCLAVE IONIK NO. 11.

S. W. M.

A LA SALLE DU "DEUTSCHE COMPANY," Encoignure Esplanade et Passage de la Bourse,

Au Bénéfice du Fonds destiné à l'achat d'une TOMBE.

SAMEDI 27 Novembre 1869.

DIRECTEURS.—Hon. A. Dimitry, Passé Grand Chef, M A Calongne, Passé Grand Chef.—Hon. Antony Sambola, Suprême Chef, W. F. Fitzgerald, Grand [illegible], J. L. Tissot, J. H. Doctor, Richard Lambert, M. T. Dooley, H. Castellanos, Procteur Barbot.

COMITÉ D'ARRANGEMENT.—Eliacin Lacy, Président, Gabriel Barbier, E. A. Louis, Léon Paiss, V. Sounb, A. J. Tissot, A. Potier.

COMITÉ D'INVITATION.—E. A. Louis, Président.—T. [illegible], J. Damasse, J. R. Isaacs, E. Wisdom, A. Hébrard, A. Potier.

COMITÉ DE RÉCEPTION.—C M Cressy, Président.—E. Mondieux, J. Loed, A. Metz, J. Lefeple H. Vacquelin, S. Arnoult, R. Lambert, Marbour, Moret, Vannier.

COMMISSAIRES.—Michel George, Président; Michel Pons, R. Barbier, E. Chopin, Seleihneyder, A. Theo, P. Boutey, André Porée.

Les invitations pour Dames peuvent s'obtenir en s'adressant aux endroits suivants:

M. A. Calongne, chez A. D. Grieff, no et 52, Vieille-Levée.
E. A. Louis, chez Hovrager, 1 ½ rue du Canal.
G. Redmon, chez M. N. 3 rue du Camp.
J. Levy, Bureau de la [illegible] 49, rue Conti.
Léon Pelss, 43, rue St-Philippe.

Les propositions pour tenir la barre, le restaurant et le vestiaire seront reçues par les membres du comité d'arrangement jusqu'au 20 novembre.

Le vestiaire sera [illegible] d'invitations pour dames après le 20 novembre.

PRIX DU BILLET, $2 00.

21 oct—21 nov—sp

GRAND BAL

PARÉ ET MASQUÉ

DE

L'Association dite: DRY GOODS AND GENERAL MERCANTILE CLERKS' ASSOCIATION

A ODD FELLOWS' HALL,

MERCREDI SOIR, 10 NOV. 1869.

DIRECTEURS.

S. N. Moody,	Chas. Leighton,	M. R. Haggerty,
A. Baldwin,	H. Kern,	B. T. Walshe,
Jos. H.	J. A. Brasselman,	W. C. Tompkins
P. J. Christian,	Wm. Davis,	R. Paul.

Comité d'Arrangements.

A. Lassale,	E. Steinwardt,	Thos. McCloskey,
S. C. Broderwald,	J. Bercegeay,	Taylor Johnson.

Comité de Réception.

M. Reily,	L. Harlell,	J. H. W. Brandt,
J. Nunez,	A. L. Long,	J. Garcia,
Albert Case,	Jos. Diamond,	L. Schnaydre,
L. Marceau,	C. Goubard,	H. Grass.

Commissaires.

A. Lassale,	A. B. Dreme,	Chas Brown,
P. T. Paxon,	D. H. Brocksley,	E. M. Hatle,
John H. Keese,	A. M. Beziu,	Thos. Fairweather

Les invitations pour dames peuvent s'obtenir en s'adressant au

Comité d'Invitation.

John C. Smith, chez Chas. Leighton, coin Canal et St-Charles.
E. Kern, chez Kern & Feldman 139 rue du Cirque.
Thos. McCloskey, chez D. H. Holmes, rue du Canal.
T. Ramel, chez F. A. Barrière & Co, 136 Canal.
E. S. Caylat, chez J. A. Brasselman & Co, coin Magazine et St Andrew.
Jas. C. Pattin, chez J. H. Wilson, rue du Canal.
C. J. Oberree, chez Blakely & Hogan, 98 et 101 Canal.

Les propositions pour tenir le vestiaire, la barre et le restaurant seront reçues par A. Lassale, chez Kern & Feldman, 139 rue du Cirque, ou E. Steinhardt chez Davis & Jackson, 161 rue Gravier, jusqu'au 1er novembre.

10 oct— PRIX DU BILLET.... $3.

I. O. O. F.

Grand Bal Paré, avec Insignes et Régalia.

DONNÉ PAR LA

LO ETOILE POLAIRE No 19, I. O. O. F

AU BÉNÉFICE DE SON FONDS DES VEUVES ET ORPHELINS.

A LA SALLE DES ODD FELLOWS.

Le Samedi, 30 Octobre 1869.

COMITÉ D'INVITATION.

L. Guyol, O. Robin, L. Marchand, J. E. Wenck, Geo Mertz, J. B. Paniolo, F. Fuselier, C. Callier

COMITÉ DE RÉCEPTION.

F. J. Wenck, A. Renaud, A. Meynier, F. Hacker, L. Guyot, A. Dondousall.

COMMISSAIRES.

O. Peyronnin, E. Lambert, E. F. Gillet.

Entrée $2.

On peut se procurer des billets et des invitations pour dames en s'adressant chez O. Robin No 48 rue Royale, ou aux membres des comités ci-dessus.

1er octobre—1m

Jardin Magnolia, au Pont du Bayou

GRAND Concert Instrumental, DIMANCHE après-midi, 25 juillet 1869. Les meilleurs vins et liqueurs et toutes les variétés de vins (et froids) y sont servis par des employés courtois. Les familles qui cherchent un lieu de récréation n'en sauraient trouver un meilleur dans les faubourgs de la Nouvelle-Orléans.

25 juillet—3m GEO MERZ, Propriétaire.

FER EN BARRES ET EN FEUILLES.

FEUILLES DE FER-BLANC,
FEUILLES DE CUIVRE,
ACIER, CHARRUES,
PIOCHES, HACHES,
CHAINES, FERS A CHEVAL,
Do POUR MULETS,
CLOUS, CLOCHES,
MOULINS A GRU,
ETC., ETC., ETC.

A bas prix

B. J. WEST,

21oct—6f 119, 121, 123 et 125 rue Magazine.

POOLE & HUNT,

FABRICANTS DE MACHINES A VAPEUR, CHAUDIÈRES, &c., Baltimore.

Agent, B. J. WEST,

21oct—6f 119, 121, 123 et 125 rue Magazine.

JE SUIS MAINTENANT PRÊT A REMPLIR LES ORDRES qui me seront adressés pour le MOULIN A GRU d'habitation, patenté et amélioré de Felton et pour le MOULIN A BROYER LE MAIS EN ROBE (Corn Cob and Shuck Crusher combined).

B. J. WEST,

21oct—6f 119, 121, 123 et 125 rue Magazine.

Dépôt de Glaces françaises et allemandes

La plus grande maison des Etats du Sud dans ce genre d'affaires.

L. UTER,

No 49.........RUE ROYALE.........No 49

Entre les rues de la Douane et Bienville.

OFFRE en vente, à de bas prix, et a toujours en main un immense assortiment de glaces françaises et allemandes, glaces françaises, double épaisseur, pour montres et vitrières; beaux tableaux à l'huile, gravures, lithographies coloriées et noires, chromolithographies de tous genres, cadres pour portraits et tableaux ovales et carrés, de toutes dimensions et échantillons; fournitures pour les peintres à l'huile, l'aqua elle et le pastel, tapis, tables, cordons de rideaux, cordons pour tableaux, glands de rideaux, corniches dorées et en noyer, livres de prières, crucifix, sels, albums photographiques, livres de prières, crucifix, [illegible].

Un magnifique meuble de salle à manger, en noyer français, sculpté et d'un travail supérieur, à vendre bon marché.

Une attention particulière sera donnée à la restauration des cadres et à l'étamage des glaces.

M. Uter vient d'arriver du Nord, où il a choisi les derniers genres des articles mentionnés ci-dessus, et il reçoit ses achats par chaque steamer. Il invite ses amis et le public à venir visiter son magasin.

26sept—6m

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T HOWARD, ... Président

Loterie de Numéros Simples.

GROS LOT......$30,000.

Classe

Tirage, le SAMEDI, 30 Oct. 1869, à la Nlle-Orléans.

—PLAN—

10,000 Billets............354 lots gagnant

1 lot de $30 000, soit		$30,000
1 lot de $10,000, soit		10,000
1 lot de $5,000, soit		5,000
1 lot de $1,000		
1 lot de $1,000		
1 lot de $1,000		
1 lot de $1,000		
1 lot de $1,000		
1 lot de $1,000	soit	$10,000
1 lot de $1,000		
1 lot de $1,000		
1 lot de $1,000		
1 lot de $1,000		
50 lots de $200, soit		$10,000
164 lots de $100, soit		$16,400

LOTS D'APPROXIMATION.

9 lots de $200 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $30,000, soit	$1,800
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera les lots de $10,000, soit	$900
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera les lots de $5,000, soit	$900
254 lots s'élevant à	$86,000

Billet entier $12; demi-billet, $6; quart de billet $3; huitième de billet, $1 50.

Explication des lots d'approximation.

Les neufs unités restantes de la même dizaine de numéros qui gagneront les trois premiers lots réels auront droit aux 25 lots d'approximation. Exemple: si le billet No 1,248 gagne le lot de $30,000, les billets Nos 1,241 1,242, 1,243, 1,244, 1,245, 1,247, 1,249, 1,246 et 1,250 auront chacun droit à $200. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront chacun droit à $100. Si le billet No 450 gagne le lot de $5,000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront chacun droit à $100 et ainsi de suite conformément au susdit plan.

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Les demandes des billets doivent être adressées à

CHAS T. HOWARD, président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

30mars—

FABRIQUE DE TABAC

A LA VAPEUR.

J. P. SARRAZIN,

Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti.

(Succursale No 205 de la rue de Chartres.)

Importateurs de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

LE soussigné offre aux marchands de la campagne l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver dans son genre de commerce, à la Nouvelle Orléans, comprenant:

Pipes écume de mer. — Pipes en terre, toute espèce.
do imitation, — Boîtes à allumettes,
do racine de bruyère — Poches à tabac,
do caoutchouc, — Tuyaux en bois de cerisier,
do dites charcoal, — do en caoutchouc, etc.,
do bois de rose, — do en ambre, etc.

TABACS A FUMER:

Maryland, Reliance, Rough and Ready, Virginia, Gambrinus, Game Cock, Perique, Industria, Club, Vélocipède et Right Power de Maryland, qu'on ne doit pas confondre avec le Right Bower de Gail & Ax, de Baltimore.

TABACS A PRISER.

Virginie demi-gros; du Perique; Macouba de rose fin ÉGALEMENT—Un grand stock de tabacs à chiquer en plug; coupé fin, dans des feuilles de ferblanc, et coupé fin, nature, en barils de 10, 20, 40 et 60 livres; et pas moins d'UN MILLION DE CIGARES de toutes les qualités et marques.

Prix très modérés.

J. P. SARRAZIN.

P. MALOCHEE,

85.........RUE DU CANAL.........85

APPELLE L'ATTENTION des acheteurs, tant de la ville que de la campagne, sur le magnifique Stock qu'il vient de déballer, et qu'il offre aux plus Bas Prix. On trouvera en tous temps chez lui un assortiment complet de

Faïences, Porcelaines, Verreries,

—ET—

Articles de Ménage,

Ainsi qu'un grand choix de GARNITURES DE CHEMINÉES en PORCELAINE DÉCORÉE — SERVICES DE TABLE de toutes sortes — SERVICES DE LAVABO de tous prix—SERVICES A THÉ de différents genres — COUTEAUX DE TABLE de la célèbre marque "RODGERS" — CUILLÈRES ET FOURCHETTES ARGENTÉES—POTS A EAU EN PLAQUÉ—LAMPES de tous les modèles — PENDULES FRANÇAISES et AMÉRICAINES—BOLS A PUNCH — CAVES A LIQUEURS—VERRE D'EAU—SERVICES DE TOILETTE—&c, &c, &c.

Venez examiner le magasin No 85, rue du Canal, et vous y trouverez tout ce que vous pouvez désirer ou avoir besoin de ménage tant de luxe que d'utilité.

Les marchandises sont livrées à domicile dans toutes les parties de la ville.

Les emballages sont confiés à des emballeurs expérimentés.

Aucune peine ne sera épargnée pour donner pleine satisfaction à tous ceux qui honoreront de leur visite l'établissement de première classe de

P. Malochée,

No 85 Rue du Canal.

3 oct—6m—C

LIQUIDATION!!

Cessation d'Affaires!!

MARCHANDISES FRANÇAISES RICHES, A 30 POUR CENT AU DESSOUS DU PRIX COÛTANT.

L. BRETON, No 50 rue de Chartres, encoignure Douane.

Va tout son stock de Marchandises riches, au détail et au comptant,

A 30 POUR CENT

Au-dessous du prix coûtant, jusqu'au 1er Novembre prochain, époque où il quitte les affaires.

13oc— 17 au M

La plus ancienne maison en cette ville reconnue pour ses produits.

P. MALLARD.

Enc. Royale et Bienville,

APPELLE sur son assortiment l'attention de sa nombreuse clientèle et du public en général à l'occasion de l'ouverture de la saison. Il possède le plus beau stock de meubles de tous genres, sortant de sa manufacture et d'importation directe, ainsi que MIROIRS, ARTICLES DE TAPISSERIE, ÉTOFFES à MEUBLES, RIDEAUX DE BOBINETTE et NOTTINGHAM, STORES, CORNICHES, PASSEMENTERIES, enfin tout ce qui concerne l'ameublement. Il a aussi BRONZES, PENDULES, PORCELAINES, CRISTAUX, FAÏENCES, reçus par chaque steamer. Toute espèce de meubles exécutés sur dessins au goût des acheteurs. Une attention particulière est donnée pour tous travaux dans sa ligne qui seront exécutés avec promptitude et à des prix modérés. 18 sept—2m

LE PREMIER SUR LA PLACE.

LE PREMIER POUR L'ETENDUE DE L'ASSORTIMENT,

— ET —

LE PREMIER POUR LA VARIÉTÉ DES GENRES!

LEON GODCHAUX,

ANNONCE qu'il est prêt à répondre à toutes les demandes possibles en fait

D'HABILLEMENTS,

Aux Nos 81 et 83 de la rue du Canal,

— Et —

ou 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour Société,

HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour Promenade,

HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour tous les Jours,

LINGERIE, LINGE DE PEAU, ARTICLES DE FANTAISIE, CHAPEAUX, ETC., ETC.

CHEVIOTS D'ECOSSE—importés—(article tout à fait nouveau).

La manufacture s'occupe, sans relâche, à faire des vêtements de saison.

Habillements d'Habitations,

(Un grand Stock.)

Je suis convaincu de satisfaire les acheteurs, de quelque genre de vêtements qu'ils aient besoin. Je demande seulement qu'ils viennent examiner mon assortiment et s'assurer de mes facilités dans le commerce d'habillements.

LEON GODCHAUX,

Nos 81 & 83 de la rue du Canal,

Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

26 sept—

EAU DE VIE J. J. P.

LE soussigné, seul agent de la maison J. & J. PROM & Co., donne avis au commerce et aux amateurs de bonnes liqueurs, qu'il a en magasin un stock de la célèbre marque de J. J. P. Vieille Eau-de-Vie, qu'il vendra à prix réduit, soit en futaille ou en dame-jeanne, à la convenance des acheteurs.

Aussi, 4 quarts et quelques paniers de douze bouteilles chacun, de Victoria Cognac de 1840, un article supérieur. A vendre par A. C. TREMOULET,
25oct—6f No 95 Vieille-Levée.

J. F. DITTRICH,

ARMURIER.

82.........RUE DE CHARTRES.........82

A l'honneur d'informer les chasseurs qu'il vient de recevoir un bon assortiment de magnifiques fusils à deux coups, provenant des meilleures manufactures d'allemagne, de France et d'Angleterre.

Le public trouvera aussi dans son magasin un assortiment complet d'armes à feu de toutes espèces. Réparations faites à bas prix et garanties. 20oct—1m

AVIS.

M. SAGET annonce à ses amis et au public qu'il est de retour d'Europe avec un bel assortiment

D'ARMES A FEU
DE SA FABRIQUE

de même que de ses cheminées de fusil si avantageusement connues des chasseurs et qu'il offre à des prix modérés.

22 août—3m 128 Chartres.

Fusils! Fusils!!

20......... RUE TOULOUSE 20

Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux amateurs de chasse et aux marchands de la campagne qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment de St Etienne,

50 fusils extra fins,
100 " bons,
50 " ordinaires.

ALEX. FUCHS,

1er sept—2m 20 rue Toulouse

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes

EMPLOYEZ DU

SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL

ET DU

NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ

DE STERN.

LES INCOMPARABLES ENGRAIS.

NOIR ANIMAL de tous les degrés constamment en magasin.

LOUIS STERN & BROS., Fabricants,

Bureau No 16 de la rue de Chartres

17 oct—1an vàc.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

20 fév—1 an 16 & 18.........ST-LOUIS STREET.........16 & 18

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DRAON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21août—1an

Collége Classique et Commercial,

133......RUE QUARTIER......133,

Entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs:

EDW. C. HAYDEL——CHS. BLÉTON.

LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv—1an

Collége Jefferson Ste-Marie,

Paroisse St-Jacques, Lne.

LA session prochaine de ce collège commencera le 4 octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.

PRIX—payable d'avance—$90 en or, (ou son équivalent) par mi-session de cinq mois.

Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. P. Poursine & Co., rue Natchez, Nlle-Orléans.

18 août—3m. M. D. J.

EXTERNAT

POUR LES ENFANTS DES DEUX SEXES,

(Dirigé par Mlle C. Chapuis,)

128.........RUE ROYALE.........128

(Entre les rues Toulouse et St-Louis, vis-à-vis l'Etablissement Moreau.)

MLLE C. CHAPUIS a l'honneur d'annoncer aux parents de ses élèves et au public en général que la réouverture de son école est fixée au 1er septembre. Le local est spacieux et bien aéré et une vaste cour permet de réserver un endroit séparé pour les récréations aux enfants de l'un et l'autre sexe. L'anglais, le français, la musique et sont enseignés avec le plus grand soin à des prix modérés et en rapport avec le degré d'avancement de chaque élève. Mlle Chapuis remercie les familles du bienveillant patronage qu'elles lui ont accordé jusqu'à présent, et sollicite la continuation de la même bienveillance. 25 août—2m—3fps

LEÇONS DE PIANO.

UNE jeune personne, graduée d'une des premières maisons d'éducation du Nord, et qui parle le français et l'anglais, désirerait donner des leçons de piano à quelques élèves, ou chez les demoiselles. S'adresser rue Baronne, No 224, entre Julia et Triton Walk. Prix modéré. 19oct—1m M J S

Leçons de Musique.

JOS. A. DAWSON, trois fois lauréat au Conservatoire de Bruxelles, étant de retour à la Nouvelle-Orléans, se chargera de donner des leçons de piano et d'harmonie. On pourra le voir tous les jours chez lui, au No 372 rue des Remparts (Arnoux), entre Espagne et Prete, ou chez B. Arnoux, rue du Canal, No 241, de 1 heure à 2½ heures P. M. 16oct—1m

Mlle Octavie Labranche

ANNONCE respectueusement au public qu'elle ouvrira un

PENSIONNAT ET EXTERNAT

DE DEMOISELLES,

le 4 OCTOBRE, au No 461 de la rue du Camp

30oct—3m

Collége de la Passe-Christian,

PASSE-CHRISTIAN, MISS.

Sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne.

L'OUVERTURE des classes de cette Institution littéraire et scientifique aura lieu le LUNDI 4 octobre.

Les études régulières seront immédiatement reprises et continueront sans interruption.

Pour les conditions et autres détails, voir les circulaires de l'Institution, ou s'adresser, par écrit, au Frère Isaiah, président du collège.

N. B.—Le Frère Isaiah et quelques-uns de ses professeurs seront à la Nlle-Orléans au collège Ste-Marie le VENDREDI, 1er octobre. Ils en partiront, avec leurs élèves, dans la matinée du lendemain, pour la Passe Christian, par le steamer Laura.

Les élèves qui ont l'intention d'entrer au collège sont priés de se tenir prêts ce jour-là, afin qu'il n'y ait pas de retard, le lundi suivant, à l'ouverture des classes.

21sept—

INSTITUTION

DES

Religieuses de Saint-Joseph.

(RUE ST PHILIPPE, ANGLE GALVEZ)

Nouvelle-Orléans.

LE régime de cet établissement est tout maternel. Jamais les maîtresses ne se séparent de leurs chères élèves; même table, même récréation, mêmes dortoirs; tout en un mot rapproche les religieuses des jeunes personnes qui leur sont confiées.

L'INSTRUCTION donnée aux élèves dans cette académie doit, pour le degré et les moyens de progrès intellectuel de notre époque, se faire d'une manière complète et sérieuse; l'enseignement embrasse donc, en Anglais et en Français, toutes celles des connaissances qu'il importe à une jeune fille de posséder.

Les entrées et sorties sont confiées aux soins de Religieuses [illegible] [illegible] afin d'assurer aux élèves la pureté de la prononciation.

Un examen général présidé par l'Aumônier de l'établissement et auquel sont invitées des ecclésiastiques distingués termine l'année d'études.

Une distribution solennelle permet aux parents de juger des progrès triomphe de leurs chères enfants. Quant à l'éducation morale, ils sont l'objet des soins particuliers et de tous les instants. Sans recourir jamais aux moyens de coercition, et par le rapport aux enseignements, à toutes le langage du cœur et de la raison, les Religieuses s'adressent à former leurs élèves à bien faire les dispositions heureuses et à bien entretenir par des sentiments de respect, de reconnaissance et d'amour pour leurs parents.

Les élèves appartenant aux différents cultes sont admises.

NOTA.—Pendant la saison des bains le pensionnat se transporte à la Baie St-Louis où les Religieuses de St-Joseph ont une académie florissante.

CONDITIONS

Le prix de la pension est payable à l'avance

	PAR TRIMESTRE	
Blanchissage	do	$4 00
Entrée	do	10 00
Piano	do	24 00
Chant	do	10 00
Dessin	do	10 00

Pastel et peinture à l'huile, Aquarelle, Peinture sur verre, sur soie, sur porcelaine, etc. — selon le nombre des élèves.

Tous les genres de travaux à l'aiguille, couture, broderie, tricot, ouvrages en chenille, en laine, broderie en perles, en soie, en or, etc., sont enseignés à toutes les élèves sans rétribution supplémentaire.

Pour plus amples informations s'adresser à Madame la Supérieure de l'Académie des Sœurs de St Joseph, Nlle-Orléans (Rue Galvez), ou à M. C. P. ELDER, Agent.

Classe d'Ouvrages Manuels.

Les Sœurs de St Joseph ouvriront, le 1er jeudi d'octobre, une classe d'ouvrages manuels, tels que tapisserie, broderies, etc. [illegible] ouvrages en cheveux, fleurs artificielles, etc., etc. Prix modérés. 9 sept—

Prospectus du Collège de l'Immaculée Conception

à la Nlle-Orléans.

CETTE Institution littéraire incorporée par l'Etat de la Louisiane et autorisée à donner des degrés est dirigée par les Pères de la Compagnie de Jésus. Les élèves externes [illegible] d'après leurs études et leurs [illegible]. L'internat est séparé de l'externat. Les [illegible] classes [illegible] [illegible] ainsi [illegible] [illegible] [illegible] heures du soir.

Les cours embrassent: le grec, le latin, le français, l'anglais, [illegible] [illegible] la rhétorique, l'histoire, la géographie, la philosophie, l'astronomie, les sciences physiques, la chimie, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] des livres et les branches ordinaires de [illegible] commerce. Les élèves ne sont admis qu'autant [illegible] [illegible] lire et écrire.

L'éducation [illegible] morale et religieuse des élèves est le principal but des professeurs. Les parents recevront [illegible] tous les mois, un bulletin qui leur annoncera quels [illegible] [illegible] la conduite, les progrès de leurs enfants, leur position [illegible] et le nombre [illegible].

Les classes [illegible] [illegible] commencent le 1er septembre et finissent le 31 juillet.

Conditions—Cours scolaire, d'avance,
En monnaie courante des Etats-Unis, 2 mois $20
Cours préparatoire 16 00
Les études recommenceront le 4 octobre.

F. GAUTRELET, S J.,
18sept—2m Président.

Institution G. H. GORDON

CETTE Institution a été transférée au No 142 de la rue des REMPARTS entre Toulouse et St Pierre, près la Place Hamonwalt, ancienne Place Congo.

Les classes de latin et de grec pour les commençants s'ouvriront le 1er octobre 1869.

Il y a des classes de dessin linéaire, de tenue des livres, &c., de 6 à 8 heures DU SOIR. 19 sept—2m

Pensionnat de jeunes Demoiselles

DIRIGÉ PAR MME V. CARNATZ,

No. 287, rue Prytania, encoignure Première.

MME KARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 1er septembre. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut ou à la Poste, boîte No 1415.

21août 6m

JAMES D. AUGUSTIN, JULES MICHEL, EML. BURTHE
Avocat et Not. Pub. Avocat. Not. Pub.

AUGUSTIN, MICHEL & BURTHE,

AVOCATS ET NOTAIRES.

Au No 11 de la rue Carondelet—Gallier's Court, Nlle-Orléans, Louisiane.

Ils exercent également leurs professions dans toutes les paroisses de l'Etat. 30 sept—3m

Quinine, Quinine.

A VENDRE en douane et en magasin,

5000 ONCES QUININE de marques recherchées.
P. J. HART & Co.
Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

En magasin et attendu,

OPIUM GOMME,
BLUE MASS,
BI-CARBE DE SOUDE,

A vendre en douane et en magasin par
E. J. HART & Co.,
12 oct Nos. 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Transfert de Magasin.

A. C. PIERPONT & Co.

ONT transporté leur magasin du No. 14 de la rue Nouvelle Levée, au No. 8 de la rue Tchoupitoulas, No. 3 de la rue Nlle. Levée, Nos 46, 48 et 50 de la rue de la Commune,

Coin Tchoupitoulas, Nlle. Levée et Commune.
2oct—1m

MAGASIN DE MODES

—DE—

MADAME WASHINGTON,

Au No. 197 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Ramparts, Nlle-Orléans.

ON y fait les robes dans le dernier genre, et on y vend toute espèce de patrons en papier. On y taille et faufile les robes, les basques, les sacs, etc., et le travail est garanti. 29 sept—1m

HILL & HIGGINS,

FABRICANTS DE

Plumes en or

DE BONS GENRES.

9.............Rue Vieille-Levée.............9

Nouvelle-Orléans au premier.
Réparation à 75 cents.
8 oct—6m D Mer Y

Articles pour Modistes,

MAISON

F. TUJAGUE,

14.........RUE DE CHARTRES.........14

Près Canal (au premier).

CETTE maison qui, au dire de sa nombreuse clientèle, se fait distinguer, cette saison, par son BON MARCHÉ et son choix, continue à écouler, aux plus BAS PRIX de GROS, un MAGNIFIQUE ASSORTIMENT de NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE et D'HIVER.

On y trouve tous les derniers genres en CHAPEAUX, FLEURS, RUBANS, VELOURS, BLONDES, etc.

Aussi, des CHAPEAUX GARNIS pour le commerce de la campagne. 16 oct—1m

Margaret Haughery,

Boulangerie mécanique, à vapeur de

MARGARET,

Nos. 74, 76 et 78 de la rue de la Nlle-Levée,

Nlle-Orléans.

LES ordres sont promptement exécutés et livrés en ville sans frais de transport. 27 juillet—1 an

H. F. GIVEN,

11......RUE DE L'UNION......11

COURTIER DE SUCRE ET DE COTON,

— ET —

NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

16juil—6m Nouvelle-Orléans

CUVES

— ET —

Toute espèce de Travaux de Charpente.

LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses, d'installer les magasins, etc.

J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box. 254 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 245 de la rue du Canal près Franklin. 13 avril—1an

Médicaments.

Tout le Monde en Prend,

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE.

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, &c. A vendre par

10 sept—1 an J. B. VANHORN & CO

BANDAGE HERNIAIRE

Sans ressorts, sans ouate ou bandes de jambes.

BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE H. patentés le 7 septembre 1869.

Ils sont portés aujourd'hui plus communément que tous les autres bandages du monde, dans tous les changements d'âge, par les deux sexes.

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

H. SPILLMAN,

93.............Rue Bayonne.............93

A vendre—le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat. 1er sept—1 an

Guérison Radicale.

LE soussigné possède le moyen de guérir la dyssenterie, même chronique, après cinq jours de traitement. Il guérit aussi les plaies réputées incurables, et les panaris, après quatre ou cinq jours de traitement. Il extrait les cors. Dans tous les cas, guérison radicale. Il sollicite respectueusement le patronage du public.

Consultations, de 1 heure à 3 heures, pour les indigents gratis. J. PALOUS,

107, Douane, au 1er.

AMER

WANATA GUACO.

L'AMER WANATA GUACO est un bon tonique et stomachique composé entièrement du Guaco, substance végétale.

Étant d'un goût très agréable, les personnes les plus délicates peuvent le prendre. Il débarrasse le corps de toutes impuretés et donne de la force et de la santé.

C'est un préservatif pour le choléra; il guérit de la dyspepsie, de la faiblesse chronique et de la faiblesse des nerfs, de la diarrhée, de la faiblesse des reins et de toutes les maladies qui proviennent du foie, de l'estomac et des entrailles.

On peut le prendre soit dans un peu d'eau sucrée, soit dans de l'anisette ou tout autre esprit et même pur. Un petit verre, pris avant un repas, excite l'appétit et active la digestion. Dépôt unique:

Chez JOS. LLADO, pharmacien,

12 août—8m coin Dumaine et Chartres.

Cherry Pectoral d'Ayer,

Pour les maux de gorge et les affections pulmonaires, telles que la toux, le rhume, la coqueluche, les bronches, l'asthme et la consomption.

Jamais peut-être, dans l'histoire du monde, il ne s'est trouvé un exemple d'une confiance semblable à celle que cet excellent remède pour les affections pulmonaires a inspiré au monde. La réputation du CHERRY PECTORAL D'AYER a grandi avec les années. On en connaît partout l'efficacité. Il est précieux dans les cas même graves et dans les cas de maladie d'enfants, et c'est encore ce qu'il y a de mieux pour les commencements de consomption. Les familles devraient en avoir constamment afin de prévenir les suites d'attaques subites de CROUP, et les personnes qui cherchent un antidote au rhume et à la toux devraient s'en procurer.

Bien que la CONSOMPTION arrivée à un certain degré est considérée comme incurable, il y a beaucoup de cas de guérisons complètes opérées par le CHERRY PECTORAL. Les maux de gorge et les affections pulmonaires les plus opiniâtres cèdent à l'effet de ce remède.

C'est la protection des CHANTEURS et des ORATEURS.

Il soulage toujours et guérit souvent les personnes qui souffrent de l'ASTHME.

Pris en petites doses, il [illegible] fréquemment, il guérit généralement la BRONCHITE.

Les vertus du CHERRY PECTORAL sont si connues que la publication des certificats est inutile.

L'Ague Cure d'Ayer,

Pour les fièvres et frissons, les fièvres intermittentes les fièvres rémittentes les fièvres périodiques ou bilieuses, etc., enfin toutes les maladies qui proviennent des exhalaisons de marais.

Comme l'indique son nom ce remède GUÉRIT; il ne faillit jamais. Il ne contient ni arsenic, ni quinine, ni bismuth, ni zinc, substance minérale, ni poison quelconque.

Les guérisons opérées à l'aide de ce remède, dans les districts où règnent les fièvres, sont innombrables et sans exemple. Nous sommes fiers des certificats que nous recevons à ce sujet.

L'AGUE CURE protège les personnes non acclimatées qui en prennent tous les jours et traversent des endroits d'où s'exhalent des miasmes.

C'est un excellent remède pour les MALADIES DE FOIE et la bile.

Il est préparé par le

DR. J. C. AYER, Chimiste,

à Lowell Mass.

Et se vend dans le monde entier.

Le prix en est de $1 la bouteille.

On en trouve chez

MM. E. J. HART & Co., chez WHEELOCK, FINLAY & Co, à leurs dépôts de médicaments patentés, et chez tous les pharmaciens. 1er oct—

NEW-FOUNDLAND

BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On se sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure, etc. de ce qu'il y entre n'est nuisible; il a une grande vertu tonique; il exerce sur le foie une heureuse influence; il calme [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] aux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'estomac [illegible] [illegible], et il est sans égal aux [illegible] dames, les enfants et les convalescents, il est sans prix. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément les crampes d'estomac.

Notre réputation est garantie de sa pureté.

La dose pour un adulte (garçon est d'une moitié à trois quarts d'un verre à vin ordinaire proportion pour les femmes et les enfants.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

ET

MM. HOLT, MURRAY & Co., Mobile,

nos agents, le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,

49 & 51, Sycamore street,

CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an—Mar18

MÉDECINS.

LE Dr. JULES HOMBERGER,

Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel à Paris.

OCULISTE.

140 .... RUE DU CANAL 140

Consultations de 11 à 2 heures.

1er octobre—1an—3fps

Succursale des Bains Electro-Chimiques du Dr. Vergnes.

ARTHUR FORTIER, Propriétaire,

127.........RUE CARONDELET.........127

LES bains électro-chimiques du Dr Vergnes doivent leur célébrité à la guérison de personnes qui souffrent des effets du mercure pris sous une forme quelconque,—les blue pills, le calomel, l'onguent mercuriel—ou des suites de l'absorption d'une substance délétère ou métallique quelconque. L'efficacité en est surtout remarquable dans les cas de paralysies, rhumatismes, fièvres ou frissons, dyspepsie, affections nerveuses, débilité et maladies chroniques.

Pour les consultations, on trouvera le Dr. Duras à l'établissement, tous les jours, de 11 heures du matin à midi. 5 octobre—1m

DR. PERRIER,

244.........DAUPHINE.........244

(Entre Ursulines et St-Philippe)

NOUVEAU et infaillible procédé pour la guérison de toutes les maladies de peau, dites incurables, du Tétanos, des Panaris, Cancers, Fistules, Chancres, Hémorrhoïdes et tumeurs de toutes sortes.

Consultations de 7 à 10 heures A. M., et de 2 à 6 heures P. M. 6 oct—1m

Etablissement Hydrothérapique

DE BILOXI,

SOUS LA DIRECTION DU DOCTEUR H. RANCÉ.

LE DR. RANCÉ a l'honneur d'annoncer au public que cet établissement sera ouvert, mardi prochain, 10 courant, et en état de recevoir tous les malades qui voudront bien se confier à ses soins, ainsi que toutes personnes qui, pour cause de débilité, désireraient se rendre sur ses lieux pour y prendre des bains de mer ou d'eaux de sources.

Pour les conditions d'admission, s'adresser au Dr Chs. Delery, 31 rue d'Orléans, président du bureau d'administration, ou à M. A. Doriocourt, rue Royale 137, trésorier du même bureau.

Il y aura une réduction de prix pour les actionnaires.

5 août—3m

AUX DAMES.

LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet. Il guérit promptement des fistules, des hémorroïdes de la faiblesse nerveuse, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Remparts et Douane. L'entrée en est au No 195 de la rue de la Douane. 27 mai—6m

R. A. LANDRY,

De la Faculté de Paris,

60 Rue Dumaine, encoignure Royale, 60

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE Dr. Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la

MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE

douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatisme, goutte, gravelle, névralgies, fièvres intermittentes, paralysies, dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dyssenteries chroniques et à toutes les maladies de la peau. Dans certains cas déterminés, ce traitement peut être suivi à domicile.

Consultations de 2 à 3 heures P. M. 8juin—1an

Le Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, le Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la spermatorrhée, et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. Les salons sont disposés de telle sorte que les malades ne se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville. 7 avril—1an

Teintures à la Vapeur

ET

NETTOYAGES EN TOUS GENRES,

E. Eug. GEORGEST,

Coin Remparts et St. Philippe.

Cette maison, si avantageusement connue depuis 6 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs, et les soins apportés dans le nettoyage des vêtements qu'on lui confie, offre au public une nouvelle diminution dans ses prix déjà si restreints.

Paletots drap teint noir $1 00, Mérinos 75 cts, Pantalons drap ou mérinos 75 cts, Gilets 50 cts.

Robes en mérinos, pop-lines, mousselines, barèges, calicots teint en noir 75 cts., châles 75 cts., gilets 60 cts., châle double $1 00, jupes 60 cts.

Robes en soie teint en noir $1 25, jupes et châle $1 00 en bleu ou violet $2 00, en jaune ou vert $2 00

Robes en mérinos, barèges, mousseline teint en Bismark, marron ou prune, $1 25, jupes $1 00.

Nettoyage de paletots, pantalons, gilets, vêtements d'enfants, robes, jupes à 40, 50, 60, 75 cts., et $1 00.

Rideaux laine toutes couleurs 75 cts, gants nettoyés ou teints 20 cts. septl1—3m

VENTES JUDICIAIRES.

J. L. TISSOT vs. C. B. BEVERLY.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 889—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-sept de novembre 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celle du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—

QUATRE TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Kerlerec et Rochebleve, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, ingénieur civil, daté du 10 décembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 53 du Livre de plans No Un.

Les dits terrains ayant, conformément au dit plan, les dimensions suivantes, savoir:

Le No Un: trente-trois pieds six lignes de face au Chemin du Bayou, trente-deux pieds sur la rue Kerlerec, sur une profondeur et façade sur la rue Rochebleve de cent quarante quatre pieds onze pouces et une ligne sur la ligne limitrophe du No Deux, de quarante pieds et quatre lignes de face sur la ligne sur le Chemin du Bayou, et deux pieds neuf pouces et quatre lignes de face sur une autre ligne sur le Chemin du Bayou, trente pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de cent treize pieds cinq pouces et six lignes sur la ligne limitrophe du No Trois.

Le No Deux: trente-trois pieds de face sur le Chemin du Bayou, trente-trois pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de cent treize pieds onze pouces et six lignes sur la ligne limitrophe du No Un, et cent dix pouces et sept lignes sur la ligne limitrophe du No Trois.

Le No Trois mesure trente deux pieds de face au Chemin du Bayou, trente-trois pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de cent treize pieds onze pouces et six lignes sur la ligne limitrophe du No Deux.

Le No Quatre mesure trente-deux pieds de face au Chemin du Bayou, trente-trois pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de cent dix pouces et sept lignes sur la ligne limitrophe du No Trois, quatre-vingt-sept pieds sept pouces sur la ligne à l'opposite.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur suivant acte au rapport de F. Bouny, notaire public en cette ville, en date du 31 octobre, 1861, inscrit au bureau des Aliénations, Livre 86, Folios 141 et 142.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 oct—nov 3, 11, 19, 27

F. B. BRAND vs JAS. STAFFORD.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 610—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI, 6 de novembre 1869, à 6 heures P. M., à mon entrepôt, No 74 rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Installations et tuyaux de gaz, &c. suivant inventaire déposé en mon Bureau pour référence.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 oct—28 29—2 4 6 nov

LA VILLE DE BALTIMORE vs HENRY PARGANGE.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 20—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MARDI 16 de novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o. Un terrain de forme irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de Salle de Bal d'Orléans et Café d'Orléans, &c. Le dit terrain mesure cent treize pieds cinq pouces de face à la rue d'Orléans, cent quatre pieds sept pouces et sept lignes sur la ligne du côté de la rue Bourbon à laquelle profondeur le dit terrain s'élargit de neuf pieds sept pouces de à courant dans le fond, laquelle ligne [illegible] mesure soixante pieds huit pouces et sept lignes, sur la quatre [illegible] [illegible] pieds [illegible] pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Royale à laquelle profondeur le dit terrain se [illegible] perpendiculairement à la rue Bourbon cinquante-sept pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Ste-Anne, à laquelle [illegible] [illegible] perpendiculairement à la rue Ste-Anne de cent dix pieds de profondeur et quatre lignes et à [illegible] pieds pour les [illegible] [illegible] [illegible].

2. Un terrain situé dans l'ancienne Municipalité numéro Un, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Royale, Ste-Anne et Bourbon, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le nom de "Théâtre d'Orléans" Le dit terrain mesure soixante-treize pieds quatre pouces de face à la rue d'Orléans, cent soixante cinq pieds dix pouces et une ligne sur la ligne du côté de la rue Bourbon, laquelle ligne du côté de la rue Royale le dit terrain mesure cent quatre pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Royale le dit terrain [illegible] de profondeur de la [illegible] jusqu'à la rue Ste Anne, soixante pieds huit pouces et sept lignes de face sur la ligne du fond et de face à la rue Ste Anne, soixante trois pieds neuf pouces.

3. Un terrain situé dans l'ancienne Municipalité No Un, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Royale, d'Orléans et Bourbon mesurant trente pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Ste Anne, soixante pieds sept pouces et une ligne sur la rue Royale, cinquante six pieds [illegible] pouces, [illegible] cinquante sept pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne du côté de la rue Bourbon, sur une profondeur [illegible].

4. Un terrain situé dans le même îlet, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les susdits terrains, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Le dit terrain fait partie de la propriété acquise par le défendeur de la Municipalité No Un, [illegible] date du 15 mars 1847 et déposé au greffe de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Une copie duquel est déposée [illegible] à la Bourse.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. E. ANDERSON vs ÉGLISE AFRICAINE MÉTHODISTE ÉPISCOPALIENNE D'ALGER

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MERCREDI, [illegible] de novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—

Un terrain situé sur la rive droite du fleuve Mississippi, au bourg Duverge, aujourd'hui Alger, paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro Dix de l'îlet numéro Trente-deux, Dix-neuf, d'après un certain plan dressé par J. Mager, en date du 15 novembre 1865, et annexé à un acte au rapport de F. Bouny, notaire public en cette ville, en date du 13 décembre 1865.

Le dit terrain mesure trente pieds de face, un pied et onze pouces et cinq lignes de face à la rue [illegible], sur cent dix pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses, les améliorations, etc. y attachés et y appartenant.

Ce terrain appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Jules Richelet suivant acte au rapport du dit notaire Bouny et daté du 4 décembre 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. SHIFF vs E. EZEKIEL.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 471—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MARDI, deux de novembre 1869 à 11 heures A. M., au No 40 rue du Camp, à la vente publique et adjudication de:

L'installation etc du magasin situé No 40 rue du Camp dans le Premier District de cette ville, ainsi que les pupitres, etc., suivant inventaire déposé en mon Bureau pour référence.

Saisie provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,

Shérif de la paroisse d'Orléans.

DENTISTES.

Transfert de Cabinet.

LE DR. A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transféré son cabinet au No 134 de la rue Baronne, au-dessous du domicile de M. Baron, où il sera toujours à recevoir ses clients et les personnes qui désireront [illegible] ses services.

Il donne des consultations en français, en anglais, etc. On le trouvera chez lui de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

Le Dr. J. S. Knapp,

CHIRURGIEN DENTISTE,

Au No. 15 de la rue Baronne, près de Canal, [illegible] [illegible], établi depuis douze ans dans cette branche de l'art à la Nouvelle-Orléans. Ses nombreux clients et ses confrères le désignent comme un opérateur de mérite.

Le Docteur H. Laurence,

DENTISTE.

EST de retour à la Nouvelle-Orléans. Son cabinet est au No. 176 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

5 oct—1m

LE DR. ALLEN,

(Dentiste.)

A transféré son cabinet au No 12 de la rue Dryades, la première maison au-dessus du coin de la rue du Canal, vis-à-vis du Mechanic's Institute. Les personnes qui désirent se faire faire des opérations pour conserver leurs dents naturelles ou qui veulent remplacer leurs dents pour les remplacer par d'autres, peuvent compter sur tout ce que peuvent la science, l'habileté et l'expérience. Le Dr. Allen s'adresse spécialement à ses anciens clients et amis. 1er sept—2m

$20 Seulement 20

LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $40.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperon, 66, rue Bienville, encoignure Royale. Extraction des dents sans douleur. 8 août—1an

Dr. MALONEY

DENTISTE,

No 283 rue St-André, près Magasins.

(Quatrième District),

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose les râteliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. Les dents des enfants sont de sa part l'objet de la plus grande attention. Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur râtelier fait en Louisiane. Il refait les vieux râteliers et garantit son travail. 21mai—1an

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

130.....RUE DU CANAL.....130

entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, ou du vulcanite à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Extraction de dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

2 mai—

Avis aux Marchands commissionnaires, Planteurs de riz et à toutes les personnes intéressées dans le commerce du riz.

LE soussigné, propriétaire d'un moulin à riz nouveau et bien amélioré, désire attirer l'attention des commerçants et planteurs de riz sur les grands avantages dont jouit son moulin. Les plus grands ordres peuvent être exécutés dans un court délai et les frais sont à bien meilleur marché. On peut se convaincre par une visite, de sa grande facilité.

Mon broyeur à riz pour lequel l'invention m'a obtenu un brevet, rend le riz frais et le rend plus blanc et plus propre que n'importe quel autre.

On fait chercher le riz à la Levée, le riz envoyé à mon moulin et il sera réexpédié sans frais extra.

PH. HOELZEL.

23oct—1m Nos 268 et 270 rue Tchoupitoulas.

HUILE DE CHARBON.

Huile de Charbon double-raffinée, non-explosible.

Cette huile supérieure brûle dans les lampes portatives de toute espèce et les installations de gaz.

Huiles No 1, de Virginie et du Kentucky, garanties à l'épreuve de l'explosion.

LAMPES,
BECS DE GAZ,
CHEMINÉES ET MÈCHES.

Aux plus bas prix des ventes en gros.

A. BOUCHARD,

29 août—1 an V&C Rue Tchoupitoulas No 4.

MANUFACTURE A LA VAPEUR.

GRAUGNARD & SCHNEIDER,

MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL,

Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer.

IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,

No. 11, Rue Vieille-Levée,

En face du Bureau de Poste, Nelle-Orléans.

TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser.

Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.

Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin et le vendons en barils de 10, 20, 60 et 60 livres. 2juin—1an

VENTES A L'ENCAN

PAR E. ROGER & CO.

Marchandises sèches.

Marchandises sèches.

PAR E. ROGER & CO—E. Samory, encanteur.—MARDI, 26 octobre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 46 et 47, rue de la Vieille-Levée—

500 pièces cotons blancs et écrus,
700 do indiennes de fantaisie, diverses marques
200 do [illegible], nouveautés,
200 do casimirs, satinets et jeans du Kentucky,
250 do do flanelles croisées, rouges, bleues et jaunes
150 do do toiles blanches, robes et grises,
200 do do mousselines de laine nouvelles et jaunes,
100 do alpacas noirs assortis en qualité.

— AUSSI —

300 lots comprenant ginghams, coutils à matelas, Ecossais laine, alpaga broché, mérinos noir, étoffes de deuil, draps, casimir, contrepointes, velours, flanelles fines, barèges fantaisie, tapis de table, chemises et caleçons tricot, châles, mouchoirs madras et batiste, chemises de dessus serviettes gants, etc.

—ET—

700 douzaines bonneterie pour hommes, garçons, femmes et fillettes.

Conditions—à la vente. 21 oct

PAR VINCENT & CO

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR VINCENT & CO.—G. Vincent, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 26 courant, à 10 heures, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane.

1 caisse contenant des marchandises assorties, débarquées du steamer Latona, arrivé de New York.

26 oct

GRANDE VENTE

— DE —

Soieries noires et en couleur de qualité extra.

— Egalement —

Mousselines laine françaises imprimées.

— Egalement —

Gants de peau de chevreau

— ET —

50 colis indiennes américaines —

PAR VINCENT & CO.—G. Vincent, encanteur.—Il sera vendu MARDI, 26 courant, à 10 heures du matin, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane.

UNE GRANDE FACTURE DE

Soieries noires et en couleur des derniers genres.

Drap de France [illegible]

500 PIÈCES MOUSSELINES LAINE FRANÇAISES EN COULEUR

— Egalement —

500 douzaines GANTS DE PEAU DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

— ET —

50 Colis Indiennes Américaines

Coton blanc, coton écru, à carreaux, Moleton, cotonnade, coutil, etc. Cotonnade, tissage jeans

10 balles flanelles [illegible]

500 lots marchandises en [illegible] assorties.

Conditions—à la vente.

PAR EUGENE TOURNE

Successeur de BERNARD TURPIN.

COFFRES-FORTS, COFFRES-FORTS

PAR EUGENE TOURNE — JEUDI [illegible] à [illegible] heures A. M., [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

24 coffres-forts [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la célèbre manufacture de Marvin & C.

[illegible]

Conditions—à la vente.

En débarquement de la barque "Palmer" de Marseille

Huile d'Olive, Savon, Macaroni, Vermicelli, Vermouth, &c.

PAR EUG. TOURNE, encanteur—JEUDI 28 courant, [illegible] [illegible] à 11 heures et demie du matin, il sera vendu sur la Levée au pied de la rue Hospital—

[illegible]

PAR S GUINAULT

Vente pour cause de départ d'une très belle propriété, rue Mandeville No 331.

PAR S. GUINAULT, encanteur — [illegible] SAMEDI [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à l'Hôtel St-Charles, rue St Charles.

Un terrain [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Bourbon et Mandeville [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

PAR B J. MONTGOMERY

Transfert de lieu de vente.

MONTGOMERY a transféré son lieu de ventes des [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Meubles. Meubles Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Camp.

Un assortiment général de Meubles

— TELS QUE —

[illegible]

PAR C. VALETON

O. VALETON,

ENCANTEUR

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine.

OFFRE en vente [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

PAR G. E. MORPHY

Magnifiques stock de Whisky Bourbon, [illegible] [illegible] [illegible] et une grande variété de provisions, Epiceries en caisses, &c.

PAR G. E. MORPHY. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

PAR G. DE FERIET.

GRANDE VENTE IMPORTANTE

A LA BOURSE PUBLIQUE.

De soixante îlets et demi îlets et quatre cent onze terrains situés dans le Troisième District, immédiatement attenant l'ancienne Raffinerie de sucre appartenant aujourd'hui à M. A. W. Walker, et bien connue sous le nom de "Propriété Lizardi."

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau N. [illegible] rue Royale. SAMEDI [illegible] [illegible] [illegible] à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

— *Dans le Troisième District de cette ville* —

1o—18 Terrains, Nos 1 à 18, faisant ensemble l'îlet désigné par le No 1 [illegible] [illegible] [illegible] Petres, Forstall, Lizardi et Urquhart.

2o—6 Terrains, Nos 1 à 6, formant ensemble la partie de l'îlet désigné par le No 3 [illegible] [illegible] [illegible] de la propriété de J. W. Walker, la petite rue de Sucre de la [illegible] [illegible] Petres [illegible] et Forstall.

3o—10 Terrains, Nos 1 à 10, formant ensemble la partie de l'îlet désigné par le No 3 [illegible] [illegible] ligne de séparation de la propriété de J. W. Walker, [illegible] rue de Sucre de la Raffinerie [illegible] Forstall et Moreau.

4o—22 Terrains, Nos 1 à 22, formant ensemble l'îlet No 4, compris entre les rues Desmontes, Forstall, Lizardi et Moreau. Ensemble, la bâtisse et [illegible] [illegible] se trouve dessus.

5o—24 Terrains, Nos 1 à 24, formant ensemble l'îlet désigné par le No 5, compris entre les rues Moreau, Lizardi, Forstall et Casselvie (aujourd'hui Royale).

6o—17 Terrains, Nos 1 à 17, formant ensemble la partie de l'îlet compris entre la ligne de séparation de la propriété appartenant à la succession de M. J. de Lizardi, les rues Moreau, Forstall et Casselvie.

7o—12 Terrains, Nos 1 à 12, formant la partie de l'îlet désigné par le No 7, compris par la ligne de séparation de la propriété appartenant à la succession de M. J. de Lizardi, les rues Casselvie, Forstall, Grands Hommes (aujourd'hui Dauphine). Ensemble, les améliorations qui se trouvent sur les Terrains Nos 6, 7, 8 et 9.

8o—24 Terrains, Nos 1 à 24, formant l'îlet désigné par le No 8, compris entre les rues Casselvie (aujourd'hui Royale), Forstall, Levandais et Grands-Hommes (aujourd'hui Dauphine). Ensemble, les améliorations qui se trouvent sur les terrains Nos 7, 8, 9, 10 et 11.

9o—24 Terrains, Nos 1 à 24, formant l'îlet désigné par le No 9, compris entre les rues Grands Hommes (aujourd'hui Dauphine), Forstall, Craps ou Bourgogne et Lizardi.

10o—12 Terrains, Nos 1 à 12, formant la partie de l'îlet désigné par le No 10 compris entre la ligne de séparation de la propriété appartenant à la succession de M. J. de Lizardi et les rues Grands-Hommes (aujourd'hui Dauphine), Forstall, Craps ou Bourgogne.

11o—12 Terrains, Nos 1 à 12, formant la partie de l'îlet désigné par le No 11, compris entre la ligne de séparation de la propriété appartenant à la succession de M. J. de Lizardi et les rues Craps (aujourd'hui Bourgogne), Forstall et Amour (aujourd'hui Remparts).

12o—24 Terrains, Nos 1 à 24, formant l'îlet désigné par le No 12, compris entre les rues Craps (aujourd'hui Bourgogne), Forstall, Amour (aujourd'hui Remparts) et Lizardi.

13o—30 Terrains, Nos 1 à 30, formant l'îlet désigné par le No 13, compris entre les rues Amour et Remparts, Forstall, Bons-Enfants et St Claude et Lizardi. Ensemble, les améliorations qui se trouvent sur les terrains Nos 1, 2, 3, 4 et 13.

14o—15 Terrains, Nos 1 à 15, formant la partie de l'îlet désigné par le No 14, compris entre la ligne de séparation de la propriété appartenant à la succession de M. J. de Lizardi, entre les rues Amour (aujourd'hui Remparts), Forstall et Bons-Enfants.

15o—8 Terrains, Nos 1 à 8, formant la partie de l'îlet désigné par le No 15 compris entre la ligne de séparation de la propriété appartenant à la succession de M. J. de Lizardi et les rues Bons-Enfants et St-Claude, Forstall et Morales.

16o—18 Terrains, Nos 1 à 18, formant l'îlet désigné par le No 16 compris entre les rues Bons Enfants ou St-Claude, Forstall, Morales et Lizardi.

17o—26 Terrains, Nos 1 à 26, formant l'îlet désigné par le No 17 compris entre les rues Morales, Forstall, Urquhart et Lizardi.

18o—18 Terrains Nos 1 à 18, faisant partie de l'îlet désigné par le No 18 compris entre la ligne de séparation de la propriété appartenant à la succession de M. J. de Lizardi et les rues Urquhart, Morales et Forstall.

19o—11 Terrains, Nos 1 à 11, faisant partie de l'îlet No 19, compris entre la ligne de séparation de la propriété appartenant à la succession de M. J. de Lizardi et les rues Urquhart, Forstall et Girod.

20o—26 Terrains, Nos 1 à 26, formant l'îlet désigné par le No 20 compris entre les rues Urquhart, Forstall, Girod et Lizardi.

21o—24 Terrains, Nos 1 à 24, formant l'îlet désigné par le No 21 compris entre les rues Girod, Forstall, St. Jean Baptiste et Lizardi.

22o—13 Terrains, Nos 1 à 13, faisant partie de l'îlet désigné par le No 22 compris entre la ligne de séparation de la propriété appartenant à la succession de M. J. de Lizardi et les rues Forstall, St Jean Baptiste et Girod.

23o—16 Terrains, Nos 1 à 16, faisant partie de l'îlet désigné par le No 22 compris entre les rues St-Jean-Baptiste, Forstall, Claiborne et Lizardi.

24o—8 Terrains, Nos 1 à 8, faisant partie de l'îlet désigné par le No 24 compris entre la ligne de séparation de la propriété appartenant à la succession de M. J. de Lizardi et les rues St-Jean-Baptiste, Forstall et Claiborne.

— Egalement —

Soixante îlets et demi îlets situés immédiatement vis-à-vis des susdites propriétés, désignés par les Nos 25 à 84 inclusivement et s'étendant de la rue Claiborne, à l'est d'après les plans et les arpentages de C. A. de Armas, ingénieur civil et arpenteur, datés du 30 septembre 1869 et sur lesquels toutes les lignes et numéros sont décrits exactement.

CONDITIONS—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale, privilège du vendeur et portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement. Il est en outre qu'en cas de procès pour le recouvrement du montant d'un billet quelconque non payé, l'acquéreur devra payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) sur le montant en [illegible]; lesquels honoraires ou les acquittant se feront mettre en possession.

Les actes de vente y compris les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis, par devant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Des plans lithographiés seront prêts et distribués une semaine avant le jour fixé pour la vente.

15oct

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19,

Nouvelle-Orléans.

Entre les rues Commune et Canal.

D. H. STELLA,

4v 1an Propriétaire

VENTES [illegible]

PAR HOFFMAN MARKS & CO

BOTTES ET SOULIERS

BOTTES ET SOULIERS!!

Habillements! Habillements!!

150 caisses Bottes peau de veau, Grain, Kip et cirées, pour messieurs et jeunes gens.

150 caisses Rossette et Brodequins cirés, Kip et Veau.

100 caisses Guêtres Congrès Créoles P.S. et D. S. veau et buff.

70 caisses Balmorals Malakoffs et Scott, Lee, grain, buff et veau.

50 caisses Balmorals, Polkas, Bottines lacées et Guêtres grain, buff et veau, pour femmes.

50 caisses Guêtres et Bottines boutonnées, en peau de chèvre et maroquin pour dames.

[illegible] caisses Balmorals et Bottines lacées, Bottines boutonnées et [illegible] pour demoiselles.

— EGALEMENT: —

300 douzaines Bottines lacées et boutonnées, fantaisie, peau de chèvre et maroquin, pour les enfants.

300 LOTS HABILLEMENTS DE SAISON

[illegible]

PAR HOFFMAN MARKS & CO. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

PAR JOS. N. ROBERT.

Marchandises [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

PAR JOS. N. ROBERT [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

PAR NEVILLE & SOLINGEN.

[illegible]

PAR J. DEJAN JR

[illegible]

CHEVAUX ET MULETS

[illegible]

Propriétés à louer ou à vendre.

A LOUER.

[illegible]

A LOUER

[illegible]

A Louer.

[illegible]

A Louer.

Un APPARTEMENT [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

A Louer.

[illegible] MAISON [illegible] [illegible] [illegible].

A VENDRE

[illegible]

H. M. ROBINSON

A LOUER.

Le vaste édifice à quatre étages, avec WAREHOUSE à quatre étages, dans le [illegible] [illegible] [illegible] coin des rues Conti et Chartres. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

S'adresser au bureau de M. C. [illegible], No 84 rue Bienville.

A LOUER.

LE MAGASIN [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

HOTELS, RESTAURANTS, CAFÉS

Salon d'Huîtres

— ET —

RESTAURANT

DE

JANZEN,

[illegible] No 16 [illegible] [illegible] [illegible].

CHANGEMENT DE LOCAL

Pension Française,

43 Rue Bourbon 43

Mme DENISE

A [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

CAMP MEN[T] RESTAURANT.

72 Rue de Chartres,

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Déjeuner [illegible] [illegible]
Dîner [illegible] [illegible]

[illegible] Chambres garnies pour les voyageurs. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Hôtel St-Charles.

CET Hôtel a été peint et mis en parfait état dans le courant de l'été. Il sera ouvert LUNDI, 4 OCTOBRE 1869.

O. E. HALL

Restaurant de Paris,

32 rue Bienville,

OSCAR LEUREY, Propriétaire

PHILIPPE FORGET, Gérant.

Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, pour habitants. 16 mai—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE.

Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.

Les soupers, dîners, repas de noces y sont fournis sans délai. — Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou au mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

BISMARK.

CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est foulé tous les soirs par les amateurs de BONNE BIÈRE,

DE JEUX D'ÉCHECS,
DE CARTES,
DE DOMINOS, etc.

Concert tous les soirs.

Restaurant à la carte 6 mars 1an Mar, J.D.